

On « supporte à la folie »

Gaston Bernier

Volume 43, numéro 4, octobre–décembre 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032984ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032984ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (1997). On « supporte à la folie ». *Documentation et bibliothèques*, 43(4), 205–205. <https://doi.org/10.7202/1032984ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1997

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

On «supporte à la folie»

On aura tous lu, un jour ou l'autre, ici ou là, des phrases ou des expressions similaires à celles-ci : «votre appareil supporte les accents»; «c'est toujours le même petit bassin de spécialistes qui a le savoir-faire pour supporter la clientèle»; «il n'y aura pas d'augmentation des ressources humaines pour supporter les technologies de l'information»; «une stratégie d'essais sera élaborée pour mesurer jusqu'à quel point les composants pourront ou non supporter le passage à l'an 2000»; «le système est supporté par Yxx-note». Et chacun pourrait ajouter ses propres exemples ou ses propres observations.

Le verbe supporter fait problème depuis longtemps. Déjà, il y a plus de 70 ans, G.O. d'Harvey soulignait qu'on ne devait pas dire «supporter la boisson» mais «porter...» (*Parlons bien; recherches et travaux lexicologiques*, Bruxelles, 1923, p. 301.). Quarante ans plus tard, en 1963, feu Jean Darbelnet dénonçait le verbe qui dérivait vers d'autres sens : «*Supporter veut dire endurer et non 'pouvoir aux besoins de' ou 'prendre le parti de'*» (cité dans *Dictionnaire des anglicismes* par Josette Rey-Debove, 1980). Et il continue de faire l'objet de notules ou d'entrées critiques dans ces ouvrages récents (*Dictionnaire des difficultés de la langue française*. 1984; *Le Colpron...* 1994; *Le Multidictionnaire...* 1997, etc.).

Les auteurs du dictionnaire connu comme le Colpron synthétisent la portée du verbe de la manière suivante : «*Supporter ne veut dire que soutenu physiquement (colonnes qui supportent un plafond), porter le poids de (supporter une responsabilité, les conséquences, des dépenses), résister à (plat qui supporte la chaleur, cette thèse ne supporte pas l'examen), admettre (estomac qui ne supporte pas l'alcool), endurer (ça fait deux ans que je supporte sa mauvaise humeur)*». On trouvera un autre aperçu rapide dans le *Dictionnaire des difficultés de la langue...* : «*Le verbe supporter, dont le sens propre est 'soutenir en portant', n'a d'autres sens*

figurés que ceux d'endurer... de tolérer... d'être à l'épreuve de... et, enfin, comme terme d'affaire, d'être chargé de en parlant de frais...»

Les emprunts sémantiques du verbe «supporter» sont nombreux. Jusqu'à tout récemment, la critique s'attardait à son utilisation dans le domaine sportif et politique. Depuis quelques années, le verbe envahit le secteur informatique comme en font foi les quelques extraits de départ. Michel Ginguay a déjà épinglé le mot dans ses dictionnaires d'informatique. Comme équivalent français, il suggère (*Dictionnaire anglais-français d'informatique*, 10^e éd., 1990) soutenir, prendre en charge, pouvoir recevoir et supporter (qualifié de jargon). Dans le dictionnaire inverse français-anglais (5^e éd., 1990), M. Ginguay qualifie d'abus d'emploi du mot français. Cependant, il serait exagéré de dire que tous les lexicographes portent un jugement aussi catégorique sur le verbe. Jacques Claviez aligne, sans tiquer et sans faire la moindre mise en garde, le mot «supporter» à côté de soutenir, de prendre en charge et d'assister (*Dictionnaire anglais-français d'informatique à l'usage des traducteurs...*, Montréal, 1991). On notera le même laxisme ou la même souplesse dans les lexiques du Secréariat d'État d'Ottawa.

Dans quelques années, on ne se scandalisera peut-être plus de lire ou d'entendre les phrases données en exemple plus haut. Exactement, comme passe sans difficulté et sans remise en cause, «supporter la boisson» (même si «porter la boisson» est plus juste dans certaines situations). Il pourrait arriver également que l'emploi sémantique soit éradiqué dans un lustre ou deux. Mais le chemin sera long si l'on considère sa grande utilisation dans le monde de l'informatique et de la télématique et dans les cercles périphériques. Il serait possible de dire, si l'on revient aux exemples de départ, que son appareil a des caractères accentués (comme on le disait, il y a deux décennies,

de sa machine à écrire), que l'entreprise possède les connaissances pour aider ou appuyer la clientèle ou pour assurer la maintenance des systèmes, que l'affectif n'augmentera pas même si les problèmes de communication le justifiaient, que les systèmes informatiques pourront passer sans incident ou sans coup férir à l'an 2000 et que le système est commercialisé par Yxx-note.

Doit-on aller jusqu'à décréter que «supporter devient insupportable»? comme ose l'écrire Camille-H. Mailhot (*Dictionnaire des petites ignorances de la langue française au Canada*, Éditions Asticou, 1988). À chacun de juger. Cependant, on pourrait s'engager à n'utiliser de cette «impropriété» qu'en toute connaissance et après avoir pesé le pour et le contre, règle générale que suggère l'écrivain Michel Tournier dans l'introduction d'un dictionnaire tout à fait personnel (*Le Pied de la lettre; trois cents mots propres*).

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec